



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
06 JUILLET 2021**

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 10 juillet 2021. Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif, à temps non complet à compter du 10 juillet 2021.

L'an deux mil vingt et un,
le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT (départ à 20h30), Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAIZI, Monsieur COSSON (après le point n°1), Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN.

Etaient absents :

Madame SEBIH, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame BRETON.
Madame CORFMAT (après 20h30), absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur NÉRIN.
Madame RINGEVAL, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame LACROIX.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.
Madame FERRER, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur LTEIF.

Monsieur Sylvain NÉRIN est désigné secrétaire de séance.

DELIB 47/21 – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 10 juillet 2021.
Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif, à temps non complet à compter du 10 juillet 2021.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de renforcer les services comptabilité et Ressources Humaines, par le recrutement d'un agent,

Considérant le besoin croissant en moyens humains nécessaire au sein des services précités précédemment pour assurer les missions dévolues à ces services,

Considérant la mise à disposition à 100% d'un agent sur Urba+, en charge de la gestion des contrats et assurances de la ville,

Considérant que ces fonctions ne peuvent pas être délégués à un autre agent en interne,

Considérant les profils rencontrés lors des entretiens de recrutement et l'embauche d'un agent sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe qui prendra en charge une partie de la comptabilité ainsi que la gestion des contrats et assurance.

Afin de sécuriser le service comptable qui est composé à l'heure actuelle, d'un agent, cette personne assurera le binôme du service en cas d'absence,

Délibère

Article 1 : Crée un poste d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 10 juillet 2021 et de supprimer un poste d'Adjoint administratif à temps non complet à compter du 10 juillet 2021. (acté par la délibération n°101/20 du 15/12/20).

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 30/06/2021

Date de l'affichage : 07/07/2021

N° : 47/21

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Le Maire soussigné, ATTESTE

Que la présente délibération a été reçue

En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services

Laetitia LHERMITTE



DELIB 47/21 – Crédation d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 10 juillet 2021.
Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif, à temps non complet à compter du 10 juillet 2021.